



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015 – 2016

European School of Law – ESL

Université de Toulouse 1 Capitole

Ce rapport d'activités couvre l'année universitaire 2015/2016.



Edito de la Directrice.....	3
Une École tournée vers l'international	4
Formations : une offre en expansion	5
➤ Les licences droit et langue	5
➤ Les doubles diplômes niveau L/M1.....	7
➤ Les formations en anglais.....	17
➤ Les double-diplômes niveau M2	21
➤ Le Diplôme de l' <i>European School of Law</i> (DESL).....	26
Recherche & Manifestations organisées par l'École	29
➤ Les Ateliers doctoraux.....	29
➤ Les événements de l'École.....	31
Projets collaboratifs	33
➤ Les projets européens.....	33
Les activités du Comité d'Orientation Stratégique.....	34
Communication	34
Conclusion.....	34



Wanda MASTOR

Directrice de l'*European School of Law*

Professeur de Droit public

L'*European School of Law* de Toulouse, inaugurée par Laurent Fabius au Quai d'Orsay le mercredi 7 mai 2014, a pour vocation de former des juristes pour l'Europe.

Elle regroupe concrètement tous les étudiants, de la première à la cinquième année, qui sont inscrits soit dans une filière bilingue (droit anglais/droit espagnol), soit dans un double-diplôme avec une université étrangère (une dizaine de conventions de bi-diplomation sont déjà actives, d'autres sont en négociation), soit dans un diplôme délivré exclusivement en langue anglaise. Les étudiants de cette École peuvent par ailleurs s'inscrire dans un DU qui lui est rattaché, délivrant des cours intensifs de culture européenne (histoire, économie, droit européen et droit comparé).

L'École a vocation à se développer toujours plus d'un point de vue quantitatif (augmentation des formations, diversité géographique de l'offre) et qualitatif (nouveaux supports pédagogiques, développements des événements scientifiques : organisation des ateliers doctoraux, joutes des étudiants). Par ailleurs, la volonté de l'équipe pédagogique et administrative est de renforcer le sentiment d'appartenance à une école, toujours marquée du sceau de l'ouverture internationale pour plus d'excellence. Chaque promotion est parrainée par une prestigieuse personnalité qui remet lors des rentrées annuelles solennelles les diplômes aux lauréats de l'ESL (pour les deux dernières promotions, Vassilios Skouris, alors président de la Cour de justice de l'Union européenne, et Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit). D'un projet, il y a encore peu de temps, notre école est devenue une réalité tangible et prometteuse. Formée d'étudiants, sa raison d'être est avant tout d'œuvrer pour eux et de leur préparer un avenir européen toujours plus brillant.

Une École tournée vers l'international



La rentrée solennelle de l'École a eu lieu le 25 septembre 2015. Devant des prestigieuses personnalités des mondes académique, judiciaire et de l'entreprise, les étudiants ont reçu leurs diplômes des mains du parrain de leur promotion, le Président de la Cour de Justice de l'Union européenne Vassilios SKOURIS.

Depuis janvier 2015, la direction de l'École est assurée par Wanda MASTOR. Le professeur **Matthieu POUmarede**, en tant que Directeur adjoint, s'occupe de son volet professionnel.

Pendant l'année universitaire 2015/2016, l'équipe administrative est composée de la façon suivante :

- Claudine CHAMBERT, secrétaire générale, travaille en collaboration avec la Directrice pour le fonctionnement et le développement de l'École ;
- Julien DELORD, responsable des formations de l'École (sélection, suivi des étudiants, promotion des formations etc.) ;
- Lilian SURROCA assure la communication et la recherche de financements ;
- Un demi-poste a été transformé en temps complet pour assurer à la fois la logistique de l'école et la gestion du diplôme de l'École, poste occupé par Virginie RIVIÈRE.

À partir du 1^{er} mai 2016, Julien DELORD a quitté ses fonctions pour convenances personnelles ; il a été remplacé par Virginie RIVIÈRE, elle-même remplacée par Grégory MAIZOUÉ sur un poste à mi-temps, en attendant la rentrée universitaire suivante. La fin de l'année universitaire a donc été particulièrement chargée et délicate à gérer.



Au cours de l'année universitaire 2015/2016, l'École regroupait **513** étudiants inscrits (soit une augmentation de 9,50 % par rapport à l'année précédente) dont **179** en mobilité pour un semestre ou l'année universitaire (soit une augmentation de 15 %). L'école recevait 71 étudiants internationaux de 26 nationalités différentes.

Les licences droit et langue

Deux formations bilingues sont proposées par l'ESL :

► **Licence de droit français / droit anglais**

Responsable pédagogique : Florence CROUZATIER ;

Responsable linguistique : Stéphanie Mc LELLAN.

Universités partenaires : nombreux établissements au Royaume-Uni et en Irlande.

► **Licence de droit français et monde hispanique**

Responsable pédagogique : Francis QUEROL ;

Responsable linguistique : Michel MARTINEZ.

Universités partenaires : nombreux établissements en Espagne et Amérique Latine.

Ces Licences ont pour objectif de donner aux étudiants une connaissance précise du système juridique français. Elles visent à former des juristes de qualité maîtrisant les outils et

le raisonnement juridique français, et également – dans une perspective comparative – les grands principes juridiques du système de Common Law et du Droit espagnol. Cette double compétence, la pratique courante de deux langues de spécialité et l'expérience de la mobilité étudiante sont des atouts indéniables pour des juristes envisageant de travailler dans des domaines transnationaux et, plus généralement, à l'international.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
UT1	UT1	Université partenaire au Royaume-Uni et en République d'Irlande

Tableau 1. Schéma des études de la licence bilingue franco-anglaise

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
UT1	UT1	Université partenaire en Espagne et Amérique latine

Tableau 2. Schéma des études de la licence bilingue franco-hispanique

La procédure de sélection Admission Post-Bac (APB) n'octroie que 30 places maximum par parcours. Pour le recrutement des étudiants intégrant les licences en septembre 2015, l'ESL a reçu :

- ✚ Près de **500 candidatures** pour la licence Droit français / droit anglais (**LDA**) – le nombre de candidatures reste similaire d'une année à l'autre ;
- ✚ Environ **200 candidatures** pour la licence Droit français et monde hispanique (**LDE**).

	LDA	LDE
1 ^{ère} année	24	28
2 ^{ème} année	27	23
3 ^{ème} année	28	20

Tableau 3. Nombre d'étudiants inscrits en licences bilingues pour l'année universitaire 2015/2016

Tous les étudiants inscrits en troisième année ont été diplômés.

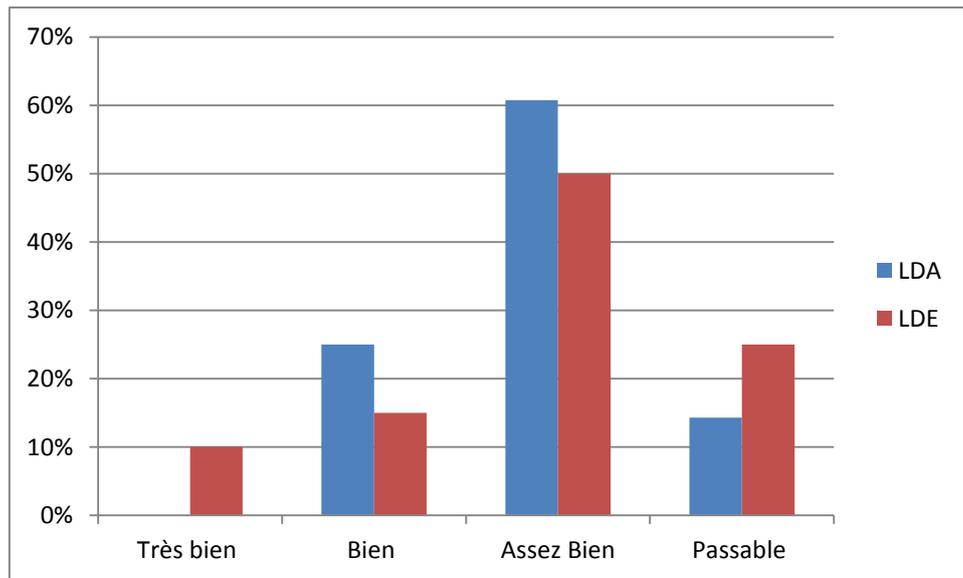


Figure 1. Répartition des mentions chez les diplômés des licences bilingues franco-anglaise et franco-espagnole

À l'issue des deux premières années de licence du parcours droit français/droit anglais, la possibilité est offerte aux meilleurs étudiants de la promotion d'obtenir un double-diplôme s'ils suivent les deux années suivantes à l'*University College of Dublin* (UCD). Les étudiants obtiennent alors la licence et le Master 1 de droit délivrés par UT1 et le *Bachelor of Civil Law* délivré par UCD.

Pour l'année universitaire 2015/2016 :

- ✚ **3 étudiants de l'École** étaient à **UCD** en mobilité en **troisième année de licence** qu'ils ont tous obtenu avec la mention Bien et 1 étudiante en première année de Master qui a validé son année avec mention Assez Bien ;
- ✚ L'ESL accueillait **4 étudiants d'UCD** en **troisième année de licence** dont un seul a validé son année (l'adaptation à l'enseignement français et une méthodologie juridique spécifique s'avèrent particulièrement difficiles pour ces étudiants dont le niveau en langue française n'était pas suffisamment élevé) et 3 en première année de master (deux l'ont validé avec la mention Assez bien, un avec la mention Bien).

Les doubles-diplômes niveau L/M1

► Parcours franco-allemand

Responsable pédagogique : Aurore GAILLET ;
 Responsable linguistique : Peter BERNHARD.

L'*European School of Law* a signé deux conventions de double-diplômes, l'une avec l'**Université de Passau** et l'autre avec l'**Université de Mannheim**.

Cette double formation a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance théorique et pratique à la fois du système juridique français et du système juridique allemand, mais également de leur proposer une perspective comparative. La formation se fait en français pour le droit français et en allemand pour le droit allemand.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
UT1	UT1	Université de Passau ou Mannheim

Tableau 4. Schéma des études des étudiants français dans le double-diplôme franco-allemand

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Université de Passau ou Mannheim	Université de Passau ou Mannheim	UT1

Tableau 5. Schéma des études des étudiants allemands dans le double-diplôme franco-allemand

À l'issue des trois années du cursus, les étudiants obtiennent la licence de droit délivrée par l'Université Toulouse 1 Capitole et l'*Urkunde* délivré par l'**Université de Passau** ou l'**Université de Mannheim**.

Les étudiants français sont recrutés via la procédure APB. Les étudiants sélectionnés étudient les deux premières années à UT 1 Capitole et leur troisième année dans l'une des deux universités partenaires.

La procédure de sélection APB, permet à 20 étudiants maximum d'être inscrits chaque année dans ce double-diplôme. L'ESL a reçu pour l'année universitaire 2015/2016, **une cinquantaine de candidatures** (chiffre stable par rapport aux années précédentes). Les étudiants ont un excellent niveau en langue allemande et présentent de très bons résultats scolaires.

Au titre de l'année universitaire 2015/2016, **31 étudiants** ont été inscrits dans ce parcours. Ils se répartissent ainsi :

- ✚ **9 étudiants** sont inscrits en **première année de licence** ; nous constatons un échec et un abandon ;
- ✚ **10 étudiants** sont inscrits en **deuxième année de licence** ; un étudiant a démissionné et un a échoué aux examens, ce qui signifie que seuls 8 étudiants auront la possibilité d'effectuer une année de mobilité chez l'un de nos deux partenaires ;
- ✚ **5 étudiants** sont inscrits en **troisième année de licence** dont **2** étudient à l'Université de Mannheim et **3** à l'Université de Passau ; **1** étudiant de l'Université de Mannheim et **6** de l'université de Passau ont effectué leur 3^{ème} année à l'UT1C ; tous ont validé leur troisième année, 5 ont obtenu la mention Assez bien et 3 la mention Bien ;

► Parcours franco-anglais

Responsable pédagogique : Guillemine TAUPIAC-NOUVEL ;

Responsable linguistique : Stéphanie Mc LELLAN.

L'*European School of Law* a signé quatre conventions de double-diplômes : avec l'**Université d'Essex**, avec l'**Université de Bangor**, avec l'**Université de Jersey** et, enfin, avec l'**University College of Dublin (UCD)** (détaillée plus haut, dans la partie relevant des licences bilingues).

Cette double formation proposée par l'*European School of Law* a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance pratique à la fois du système juridique français et du système juridique anglais, mais également de leur proposer une perspective comparative.

Cette double compétence, la pratique courante de deux langues de spécialité et l'expérience de la mobilité étudiante sont des atouts indéniables pour des juristes envisageant de travailler dans des domaines transnationaux et, plus généralement, à l'international.

Les étudiants paient les frais d'inscription dans l'université les accueillant.

■ Licence et Master 1 de Droit – LLB English and French Law (Université d'Essex)

Les étudiants suivent simultanément des enseignements d'introduction au système juridique français et au système juridique anglais, et ce, dès le début de leurs études, afin de les encourager à comparer les différentes approches adoptées dans chacun des systèmes et les différents outils juridiques utilisés. Les étudiants seront ainsi capables de bien comprendre les points de divergence et les points communs entre les systèmes français et anglais.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Université d'Essex	Université d'Essex	Université Toulouse Capitole	Université Toulouse Capitole

Tableau 6. Schéma des études dans le double-diplôme franco-anglais UT1/Essex

À l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et le *LLB English and French Law* délivré par l'**Université d'Essex**.

Les étudiants acquittent les frais d'inscription dans l'université où ils effectuent leurs études. Ils paient donc les droits d'inscription à l'Université d'Essex la première et la deuxième année

et à l'Université Toulouse Capitole la troisième et la quatrième année. Les droits d'inscription à Essex s'élèvent à environ 9000 £ par an.

La procédure de sélection APB permet à 25 étudiants de s'inscrire chaque année dans ce double-diplôme. Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu **263 candidatures** (soit une augmentation de 6,7 % par rapport à l'an passé).

Au titre de l'année universitaire 2015/2016, **65 étudiants** furent inscrits dans ce parcours et répartis comme suit :

- ✚ **14 étudiants** en **première année de licence** à l'Université d'Essex ; tous ont validé leur année ; seul un abandon, pour raisons médicales, est à déplorer en fin d'année ;
- ✚ **16 étudiants** de **deuxième année de licence** à l'Université d'Essex ; tous ces étudiants ont validé leur année ; parmi eux, trois ont demandé à être transférés à l'Université de Lyon en fin d'année universitaire ;
- ✚ L'École a accueilli **22 étudiants** - ayant déjà effectué leurs deux premières années d'études à l'Université d'Essex - pour leur **troisième année de licence** ; tous ont réussi, sauf un abandon et un échec ;
- ✚ **13 étudiants** ont été inscrits dans le cadre de ce double parcours en **master 1** ; après leur licence en droit ils ont choisi les masters suivants :
 - 1 étudiant s'est inscrit en master 1 Droit public ;
 - 7 étudiants se sont inscrits en master 1 Droit international, européen et comparé ;
 - 3 étudiants se sont inscrits en master 1 Droit de l'entreprise ;
 - 1 étudiant s'est inscrit en master 1 Droit notarial ;
 - 1 étudiant s'est inscrit en master 1 Droit Pénal et Sciences criminelles.
 11 ont validé leur diplôme dont 1 avec mention Assez Bien, 8 avec mention Bien et 2 avec mention Très Bien : très bonne promotion.

■ Licence et Master 1 de Droit – LLB English Law and French Law (Bangor)

Durant quatre années, les étudiants suivent les matières fondamentales du Common Law et du Droit français. Les étudiants sont ainsi capables de bien comprendre les points de divergence et les points communs entre les systèmes français et anglais.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Université Toulouse Capitole	Université Toulouse Capitole	Université de Bangor	Université de Bangor

Tableau 7. Schéma des études dans le double-diplôme franco-anglais UT1/Bangor

À l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit de l'Université Toulouse Capitole et le *LLB English Law and French Law* délivré par l'**Université de Bangor**.

Les étudiants payent les droits d'inscription à l'Université Toulouse Capitole la première et la deuxième année et à l'Université de Bangor la troisième et la quatrième année. Les droits d'inscription à Bangor s'élèvent à environ 3000 £ par an.

La procédure de sélection APB, permet à 30 étudiants de s'inscrire chaque année dans ce double-diplôme. Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu **260 candidatures** via cette procédure (soit une augmentation de 5,4 % par rapport à l'an passé).

Au titre de l'année universitaire 2015/2016, **30 étudiants** étaient inscrits :

- ✚ **24 étudiants en première année de licence** ; 6 ont échoué ou ont abandonné et 1 étudiante a été autorisée à redoubler à titre exceptionnel pour raisons médicales ;
- ✚ **Aucun étudiant inscrit en deuxième année de licence** ;
- ✚ L'Université de Bangor a reçu **5 étudiants** d'UT 1 pour y effectuer leur **troisième année de licence** ; tous ont brillamment réussi dont 1 avec mention Assez Bien, 3 avec mention Bien et 1 avec mention Très Bien ;
- ✚ **Un seul étudiant** d'UT1C a été inscrit en **master 1** à Bangor, c'est le premier étudiant qui a finalisé ce programme et qui a donc obtenu les deux diplômes.

Dans le cadre de Teaching Stays (TS) deux enseignants d'universités partenaires sont intervenus à l'UT1 auprès des étudiants :

- ✚ Tara SMITH de l'université de Bangor sur le thème "*studying law in Wales*" ;
- ✚ Raphaël OIDTMANN de l'université de Mannheim sur le thème "*the offense of terrorism in international criminal law*".

■ Licence et Master (M1) de Droit – LLB English Law (Jersey)

Les étudiants suivent simultanément des enseignements d'introduction au système juridique français et au système juridique anglais, et ce dès le début de leurs études, afin de les encourager à comparer les différentes approches adoptées dans chacun des systèmes et les différents outils juridiques utilisés. Les étudiants seront ainsi capables de bien comprendre les points de divergence et les points communs entre les systèmes français et anglais.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Institut de droit de Jersey	Institut de droit de Jersey	Université Toulouse Capitole	Université Toulouse Capitole

Tableau 8. Schéma des études dans le double-diplôme franco-anglais UT1/Jersey

À l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et le *LLB English Law* délivré par l'**University of London**.

Pour l'année universitaire 2015/2016, la convention ayant été signée trop tardivement pour l'inscription de ce programme dans la procédure APB, ce programme a été proposé aux étudiants ayant candidaté à un programme similaire, à hauteur de 20 places maximum disponibles.

Au titre de l'année universitaire 2015/2016 :

- ✚ **10 étudiants** étaient inscrits en **première année de licence** ; tous ont validé leur année sauf un échec et un abandon. Cette première année d'expérience à l'Institut de Droit de Jersey s'avère globalement positive.

VISITE DE SIR PHILIP BAILHACHE, LE 23 MAI 2016

La convention de double-diplôme en droit avec l'Institut de Droit de Jersey a été signée début 2015 et ratifiée, à Toulouse, le 23 mai 2016. Pour marquer l'importance de cet événement, **Sir Philip BAILHACHE**, ex-avocat général puis procureur général de sa Majesté, ex-Bailli de Jersey, fondateur et Président de l'Institut de Droit de Jersey, et le Directeur de l'Institut, **M. David MARRANI**, ont fait le déplacement pour rencontrer **Mme Corinne MASCALA**, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole et **Mme. Wanda MASTOR**, Directrice de l'*European School of Law*.



► **Parcours franco-espagnol**

Responsable pédagogique : Julia SCHMITZ

Responsable linguistique : Michel MARTINEZ

L'*European School of Law* a signé trois conventions de double-diplômes : avec l'**Université Autonome de Barcelone (UAB)**, avec l'**Université Autonome de Madrid (UAM)**, et enfin avec l'**Université de Valence**

Cette double formation a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance théorique et pratique à la fois du système juridique français et du système juridique espagnol, mais également de leur proposer une perspective comparative. L'apprentissage du droit espagnol et français apporte une formation riche et complémentaire aux étudiants dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, leur permettant aisément de saisir les apports du droit européen et ses difficultés.

La formation se fait en français pour le droit français et en espagnol pour le droit espagnol.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
UT1	UT1	UAB ou UV	UAB ou UV
UT1	UAM	UAM	UT1

Tableau 9. Schéma des études des étudiants français dans le double-diplôme franco-espagnol

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
UAB ou UV	UAB ou UV	UT1	UT1
UAM	UT1	UT1	UAM

Tableau 10. Schéma des études des étudiants espagnols dans le double-diplôme franco-espagnol

À l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et le *Grado de derecho* délivré par l'un des trois partenaires espagnols.

Via la procédure APB, les étudiants sont recrutés pour intégrer le double-diplôme à hauteur de 10 candidats maximum par partenaire.

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu environ **150 candidatures** (ce qui correspond à une tendance stable)

Au titre de l'année universitaire 2015/2016, **55 étudiants** étant inscrits dans le cadre du double-diplôme. Ils se répartissent comme suit :

- ✚ **18 étudiants** en **première année de licence** du parcours franco-espagnol. Deux étudiants ont très vite abandonné et 4 ont été en échec ; la possibilité de redoublement ne leur est pas offerte, sauf cas de force majeure ;
- ✚ L'École a inscrit **18 étudiants** en **deuxième année de licence** dont 4 ont abandonné en cours d'année ; 14 étudiants ont validé leur année dont 4 avec mention passable, 6 avec mention assez bien, 2 avec mention Bien et 2 avec mention Très bien ;
- ✚ **11 étudiants** de l'école étaient inscrits en **troisième année de licence** dans une université partenaire ; 3 étudiants n'ont pas validé leur année ; parmi les 8 licenciés, 3 l'ont été avec la mention Assez bien et 1 avec la mention Bien ; réciproquement, l'UT1C accueillait **6 étudiants** de l'UAB et de **2** de l'université de Valence ; tous ont validé leur année, 1 avec la mention Très bien, 3 avec la mention Assez bien ;

- ✚ **8 étudiants** étaient inscrits au niveau **master 1** qu'ils effectuent tous à l'Université Autonome de Barcelone (UAB) ; tous ces étudiants ont validé leur année : 6 avec la mention Bien, 2 avec la mention Très bien ; **3 étudiants** de l'UAB ont été inscrits en Master 1 droit de l'entreprise ; tous ont validé leur année et deux avec la mention Assez bien.

Dans le cadre de ces doubles-diplômes et dans le but de bien préparer les étudiants à leur mobilité, de la mobilité enseignante a été organisée. Ainsi, nos universités partenaires ont demandé à certains de leurs enseignants de venir effectuer des heures d'enseignement à l'UT1C à destination des étudiants participant au double-diplôme franco-espagnol.

Université Autonome de Barcelone a envoyé :

- Jesús GARCIA MORALES : Droit constitutionnel – 8h en L1 et L2 – septembre 2015 ;
- Carmen NAVARRO : droit procédural – 8h en L1 – novembre 2015 ;
- Maria José PUERTA : droit pénal général – 8h – mars 2016.

Université Autonome de Madrid a envoyé :

- Javier BERMUDEZ : introduction au droit public espagnol (forme de l'Etat, décentralisation, forme du gouvernement, sources du droit, structure juridictionnelle) – 8h en L1 – janvier 2016 ;
- Gemma MINERO : Droit civil du mariage – 8h en L1 – janvier 2016.

Université de Valence a envoyé :

- Rafael MARIMON : droit privé – 8h en L1 et L2 – février 2016 ;
- Nuria LATORRE : droit du commerce – 8h en L2 – février 2016 ;
- Virginia PARDO : droit procédural – 8h en L2 – mai 2016.

Des enseignants de l'UT1C ont, quant à eux, effectué une mission, majoritairement d'enseignement, chez nos différents partenaires au profit des étudiants du double-diplôme.

À l'**Université Autonome de Barcelone** sont partis :

- Nathalie PICOD : Introduction au droit privé 1^{ère} et 2^{ème} années – 16h – novembre 2015 ;
- Carole HERMON (février) : Introduction au droit constitutionnel, 1^{ère} année – 8H – février 2016 ;
- Fabrice BIN : Institutions juridictionnelles administratives, 2^{ème} année – 8H – février 2016.

À l'**Université Autonome de Madrid** sont partis :

- Mathieu TOUZEIL-DIVINA : introduction au droit constitutionnel, 1^{ère} année – 8H – novembre 2015 ;

- Séverin JEAN : Institutions juridictionnelles privées, 1^{ère} année – 8H – février 2016 ;
- Hélène HOEPPFNER: Institutions juridictionnelles publiques, 2^{ème} année – 8H – février 2016 ;
- Julia SCHMITZ : réunions pédagogiques avec les responsables de l’UAM – novembre 2015.

À l’**Université de Valence** sont partis :

- Hélène POUJADE : Introduction au droit privé 1^{ère} année – 8H – novembre 2015 ;
- Xavier BIOY : Introduction au droit public 1^{ère} année – 8H – octobre 2015 ;
- Paul CAZALBOU : Introduction au droit privé 2^{ème} année – 8h – février 2016 ;
- Julia SCHMITZ : Introduction au droit public 2^{ème} année – 8H – février 2016.

► **Parcours franco-italien**

Responsable pédagogique : Nicoletta PERLO

L’*European School of Law* a signé une convention de double-diplômes avec l’**Université de Milan**

Cette double formation a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance théorique et pratique à la fois du système juridique français et du système juridique italien, mais également de leur proposer une perspective comparative. L’apprentissage du droit italien et français apporte une formation riche et complémentaire aux étudiants dans le cadre de l’Espace Européen de l’Enseignement Supérieur, leurs permettant aisément de saisir les apports du droit européen et ses difficultés.

1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
UT1	UT1	Université de Milan	UT1	UT1 (S1) Université de Milan (S2)

Tableau 11. Schéma des études des étudiants français dans le double-diplôme franco-italien

1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
Université de Milan	Université de Milan	Université de Milan	UT1	UT1 (S1) Université de Milan (S2)

Tableau 12. Schéma des études des étudiants italiens dans le double-diplôme franco-italien

À l'issue des 5 années du cursus, les étudiants obtiennent la Licence et le Master (M1 & M2) de Droit délivré par UT1C et la *Laurea Magistrale in Giurisprudenza* délivré par **l'Université de Milan**.

Les étudiants paient les frais d'inscription pendant toute la durée du programme dans leur université d'origine.

La première mobilité a été réalisée par une étudiante française pendant sa troisième année de licence. Elle a su s'intégrer et s'adapter aux méthodes d'enseignement italiennes et a réussi brillamment son année.

Via la procédure APB, les étudiants sont recrutés pour intégrer le double-diplôme à hauteur de 5 candidats maximum par partenaire. Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu une quarantaine de candidatures pour ce parcours.

Au titre de l'année universitaire 2015/2016, **11 étudiants** étant inscrits dans le cadre du double-diplôme. Ils se répartissent comme suit :

- + **5 étudiants** ont intégré la **première année de licence** comme la convention le prévoit, 4 ont réussi l'année – un étudiant a été en échec et quitte le parcours ;
- + **4 étudiantes** inscrites en **deuxième année de licence** dont une a échoué ;
- + **1 étudiante française** du double parcours était inscrite en M1 Droit international et comparé, **1 étudiante italienne** a été accueillie à UT1 pour sa quatrième année à Toulouse ; elle a intégré le Master 1 Droit privé et sciences criminelles ; les deux ont réussi brillamment (mention Bien pour l'étudiante française et Assez bien pour l'étudiante italienne).

Pour préparer les étudiants français inscrits en première et deuxième année de licence à leur mobilité en Italie, l'École a reçu :

- Alba NEGRI – *Università degli Studi di Pavia* ;
- Stefano CATALANO – *Università di Milano* ;
- Lara TRUCCO – *Università di Genova* ;
- Mauro GRONDONA – *Università di Genova* ;
- Francesca CAROCCIA – *Università dell'Aquila* ;
- Giovanna TEDESCO – *Università di Genova*.

Ces enseignants ont dispensé des cours en langue italienne d'introduction au droit italien, de présentation des institutions judiciaires, de droit comparé, pour ne citer qu'eux.

RENCONTRE ENTRE LES PARTENAIRES DU DIPLÔMES FRANCO-ITALIEN, JUILLET 2016

En juillet 2016, dans le cadre de la convention, une rencontre avec les partenaires a été organisée ; Claudine CHAMBERT, Secrétaire Générale / Virginie RIVIERE, Responsable

des formations / Lilian SURROCA, Responsable des projets européens et de la communication se sont rendues à l'Université de Milan et ont pris contact avec Nerina BOSCHIERO, Doyenne de la Faculté de Droit et responsable pédagogique du double-diplôme / Monica SINIBALDI, Chef de service de Relations Internationales / Ylenia MARZA, Responsable mobilité entrante/sortante hors Europe et des doubles-diplômes.

L'ordre du jour de ces rencontres :

- 10h : Rencontre avec Mme. BOSCHIERO – point sur les aspects pédagogiques du double-diplôme et la grille d'équivalence de notes.
- 11h : Rencontre avec les trois étudiantes italiennes qui seront en mobilité en France dans le cadre du double-diplôme l'année prochaine.
- 12h30 : Déjeuner.
- 14h30 : Rencontre avec le Service de Relations internationales : identification des interlocuteurs concernant la mobilité des étudiants sortants/entrants dans le cadre du double-diplôme et pour l'exécution du projet financé par l'université franco-italienne. Point sur les aspects pratiques de la gestion dans les deux établissements. Définition de possibles actions à mettre en place au niveau de la communication et le développement du double-diplôme. Échange sur le travail fait dans les deux universités dans le cadre de projets européens.
- 16h30 : Visite des installations de l'université.

Ce déplacement a été financé grâce à l'appel à projet Vinci de l'Université franco-italienne remporté par l'ESL.

*Un nouveau double-diplôme a été validé et sera mis en œuvre dès la rentrée universitaire prochaine. Il s'agit d'un accord franco-russe avec l'**Université des finances auprès du gouvernement russe à Moscou**. Les étudiants intégrant cette formation effectueront deux années d'études dans chacun des établissements et se verront à l'issue des examens délivrer la licence et master 1 de droit par UT1 et le **Bachelor** par l'université russe.*

Les formations en anglais

Trois formations en droit international et/ou européen sont proposées, totalement en anglais, par l'*European School of Law*. Un master 1 et deux masters 2

- ▶ **Master (M1) mention Droit international européen et compare, parcours *International and European Law (MIEL)***

Responsable pédagogique : Wanda MASTOR

Le MIEL vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie des aspects privés et publics de questions juridiques internationales et européennes. Le programme offre une perspective comparative, il met l'accent sur la méthodologie en vue de fournir aux étudiants les outils nécessaires pour pouvoir occuper des postes d'avocats ou de juristes, dans un contexte européen et international.

Le coût de la formation s'élève à 3 000 € incluant un voyage d'études des institutions européennes à Bruxelles d'une semaine.

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu **76 candidatures**.

Au titre de l'année universitaire 2015/2016, ont été inscrits **26 étudiants** de **15 nationalités** différentes : Allemagne, Australie, Bangladesh, Brésil, Bulgarie, Corée du Sud, Espagne, Etats-Unis, Nigeria, Roumanie, Royaume Uni, Suisse, Ukraine, Vietnam, et France/Dom, ce qui participe à la richesse des échanges dans la promotion.

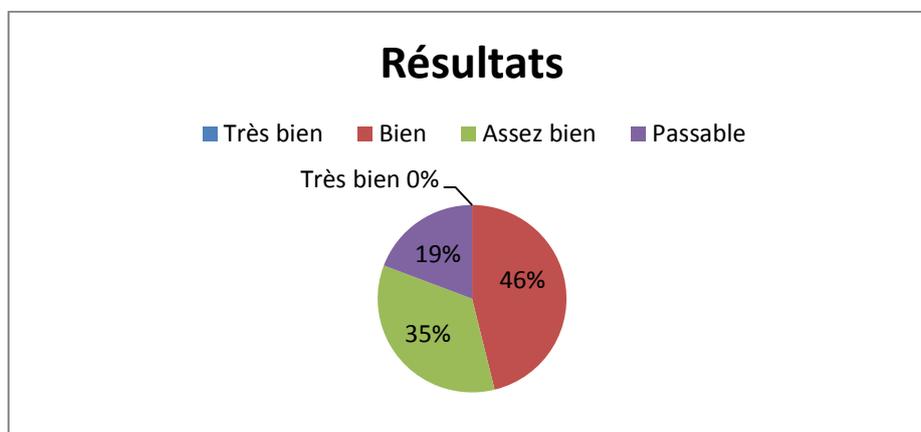


Figure 2. Répartitions des mentions chez les diplômés du MIEL

La responsable de la formation fait appel à des intervenants réputés et internationaux dont voici quelques exemples ci-dessous :

- Patricia GENDELMAN, responsable du service juridique à Pierre Fabre ;
- Damien GERADIN, professeur et fondateur d'EDGE Legal (cabinet spécialisé dans le droit européen de la concurrence) ;
- Carine GIRALDOU, Juriste à l'UNODC (*United Nations Office on Drugs and Crime* à Vienne – Autriche) dans le secteur du contre-terrorisme ;
- Josefina HEDERSTROEM, *case handler* à la commission européenne pour le DG concurrence (antitrust pour l'environnement et l'énergie) ;
- Sarah LACRAMPE, référendaire Cour de Justice de l'Union Européenne ;
- Donald LE BARON, assistant du Procureur du comté d'Anoka – Minnesota ;
- François-Xavier MILLET, référendaire Cour de Justice de l'Union Européenne ;

- Luigi PROSPERETTI, *chairman* de politique économique à la Faculté de droit de Milan et fondateur du cabinet LPPartners spécialisé en antitrust, propriété intellectuelle et contentieux commerciaux ;
- Jacqueline RIFFAULT-SILK, Doyenne de la Cour de Cassation de Paris.

► **Master 2 mention Droit international européen et comparé, parcours *International Economic Law* (MINTEC)**

Responsable pédagogique : Michel ATTAL

Ce parcours vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie des questions juridiques économiques internationales. Le programme se concentre principalement sur l'étude de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Union européenne dans une perspective économique et du développement économique international.

Le coût de la formation s'élève à 3 000€ incluant un voyage d'études à Bruxelles d'une semaine.

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu **56 candidatures**.

Au titre de l'année universitaire 2015/2016, ont été inscrits **18 étudiants** de **11 nationalités** différentes : Albanie, Azerbaïdjan, Canada, Chine, Etats Unis, Kenya, Pakistan, Royaume Uni, Thaïlande, Vietnam et France.

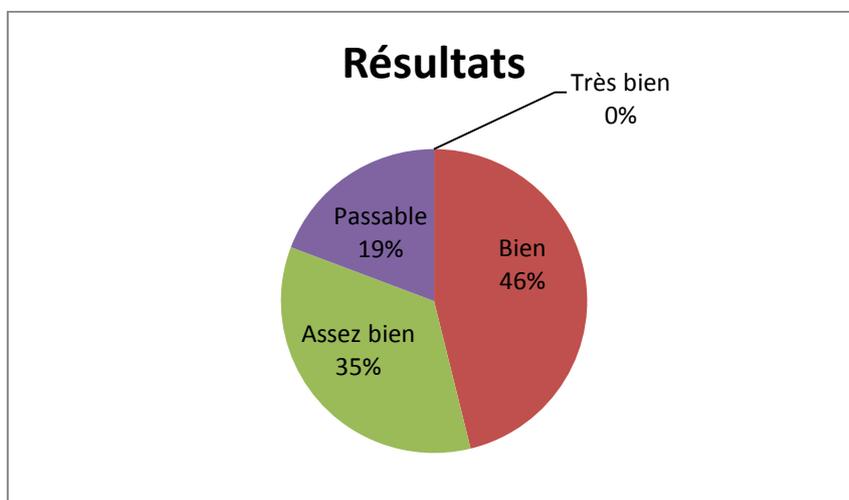


Figure 3. Répartitions des mentions chez les diplômés du MINTEC

Le responsable de la formation fait appel à des intervenants internationaux dont voici quelques exemples ci-dessous :

- Donatas MURAUSKAS, Chef de la division de représentation du ministère de la justice de Lituanie à la Cour européenne des droits de l'homme ;

- Vasil SAVOV, avocat et conseiller juridique au *Cartel Damage Claims* – ancien membre du service juridique de la commission européenne.

En mars 2016 (comme chaque année), les étudiants du MIEL et du MINTEC ont pu participer à un voyage à Bruxelles, l'occasion pour eux de visiter les principales institutions européennes :

- La commission européenne ;
- La direction générale de la concurrence de la commission ;
- Le conseil de l'Union européenne ;
- Le Parlement européen.

Les étudiants ont, par ailleurs, eu l'opportunité de rencontrer des députés européens, des représentants de pays membres de l'UE, des conseillers juridiques etc.

Ils sont accompagnés par leurs responsables pédagogiques ; ce voyage d'études rencontre toujours un franc succès.

► **Master 2 mention Droit International, européen et comparé, parcours Juriste international, spécialité *International Business Law* (IBL)**

Responsable pédagogique : Cécile LE GALLOU

Ce programme donne aux étudiants et aux professionnels les connaissances et le savoir-faire en droit international des affaires. Son but est de former des avocats d'affaires internationaux. Il offre trois options liées aux trois spécialités du site toulousain :

1. Aéronautique, systèmes spatiaux et embarqués (*Aerospace Valley*) ;
2. Cancer, bio-santé ;
3. Agriculture et Agro-alimentaire ;

La particularité de ce Master est d'organiser des séminaires enseignés, presque entièrement, par des professionnels de ces domaines (Airbus, ATR, Latécoère, Eads Atrium, Spot Image, Thales, Continental, Pierre Fabre, 3a Groupe etc.).

Ce programme est entièrement dispensé en anglais.

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a inscrit **26 étudiants**, soit une progression de 27 % par rapport à l'an passé, avec un taux de réussite de 100 %.

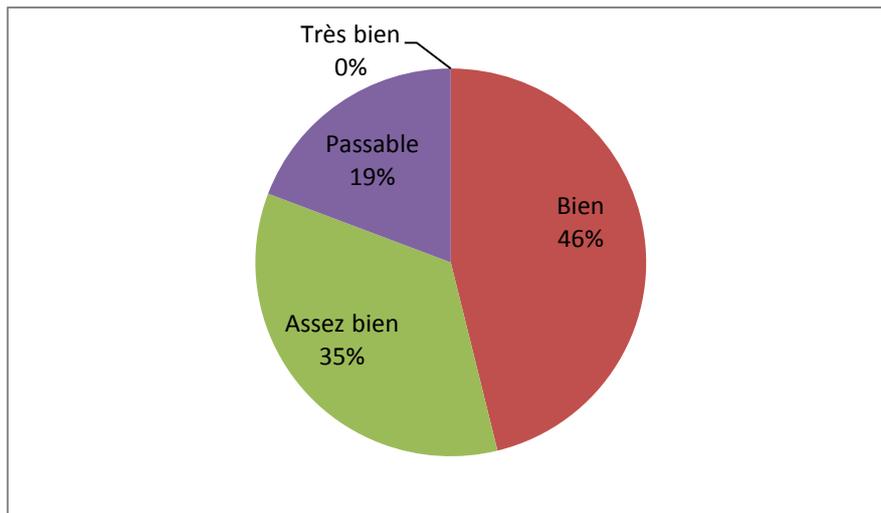


Figure 4. Répartitions des mentions chez les diplômés du Master 2 IBL

Les double-diplômes niveau M2

► Master (M2) mention Droit européen parcours type *Comparative & European Private International law (CEPIL) / LLM*

Responsable pédagogique : Guillemine TAUPIAC-NOUVEL

Il s'agit d'un Master 2 recherche spécialisé en Droit international privé. Ce parcours, entièrement enseigné en anglais, a été mis en place en septembre 2011 sur la base d'une coopération entre les Universités de Dundee (Royaume-Uni) et de Toulouse 1 Capitole.

Ce type de programme est encore rare en France tant il donne aux juristes les réflexes, méthodes et connaissances nécessaires à l'internationalisation et surtout à l'eupéanisation des situations et des règles de droit privé. En outre, le LLM (*Latin Legum Magister*) est un diplôme de troisième cycle en droit, un *Master of laws* mondialement reconnu et, plus particulièrement, dans les pays anglo-saxons. Son obtention suppose la rédaction d'un mémoire en langue anglaise, selon les termes de l'Université d'accueil. Le coût de la formation s'élève à 3 900 €.

Les étudiants sélectionnés pour ce programme étudient pendant le premier semestre à l'Université Toulouse 1 Capitole et le second à l'Université de Dundee.

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu **91 candidatures**, **28** dossiers ont été retenus et seulement **15 étudiants** se sont inscrits au programme, dont un seul de l'Université de Dundee.

Le taux de réussite était de 100 %.

► **Master (M2) mention *International Economic Law* (MINTEC) / LLM**

Responsable pédagogique : Michel ATTAL

Ce parcours, entièrement enseigné en anglais, vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie des questions juridiques et économiques internationales. Le programme se concentre principalement sur l'étude de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Union européenne dans une perspective économique et du développement économique international.

Les étudiants sélectionnés pour ce programme étudient pendant toute l'année universitaire à l'Université de Stetson aux Etats-Unis. Ce programme est envisageable par la voie recherche, avec production d'un mémoire de recherche, ou par la voie professionnelle (sanctionné par la soumission d'un rapport de stage). Tous deux sous la supervision académique du directeur du programme. À *Stetson University College of Law*, l'étudiant doit suivre tous les cours obligatoires pour obtenir le LL.M droit international. En ce qui concerne les cours optionnels, ils doivent être choisis avec le consentement de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

Le coût de la formation s'élève à 3 000 €.

Pour l'année universitaire 2015/16, seule **1 étudiante** d'UT1C a suivi ce programme. Elle a obtenu, à l'issue de la formation, les deux diplômes des deux établissements avec la mention Assez bien.

► **Master (M2) mention *Droit public fondamental – parcours France-Amérique Latine / Diplôme de spécialisation en droit franco-latino-américain***

Responsable pédagogique : Françoise FRAYSSE

Ce parcours a été mis en place en coopération avec l'Université du Costa Rica. Le programme comporte cinq quadrimestres dont les deux premiers se déroulent à l'Université de Toulouse I Capitole en France, et les trois quadrimestres restant se déroulent à l'Université du Costa Rica. Le premier quadrimestre commence tous les ans au mois d'Août, en France, à Toulouse, et le troisième quadrimestre commence tous les ans au Costa Rica, au mois de Mars de la deuxième année. Les étudiants acceptés par les deux universités devront maîtriser le Français aussi bien que l'Espagnol afin de suivre la formation dispensée dans chacune des universités. Les étudiants intégrant ce programme auront à leur charge les coûts d'inscription, autant auprès de l'université d'origine qu'auprès de l'université d'accueil au moment de l'échange. Le coût de la formation s'élève à environ 2 500 €.

Après accomplissement de ce programme les étudiants seront titulaires d'un Master 2 mention Droit public fondamental délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole ainsi que d'un diplôme de spécialisation en droit public franco-latino-américain délivré par l'Université du Costa Rica.

Pour l'année universitaire 2015/16, l'École a inscrit **11 étudiants français** et a reçu **3 étudiants du Costa Rica**. Un abandon est à déplorer ainsi qu'un échec. Nous comptabilisons deux mentions Bien et cinq mentions Assez bien.

► **Master (M2) mention Droit européen, parcours type Juriste européen – programme Espace, Liberté, Sécurité, Justice (ELSJ) / Posgrado en Droit européen & *Master oficial en integración europea***

Responsable pédagogique : Marc BLANQUET

Le parcours ELSJ est codirigé par le responsable du Master 2 « Droit européen » et celui du *Master oficial en integración europea* de l'Université autonome de Barcelone. À une formation générale de droit de l'Union européenne, s'ajoute ici une spécialisation dans les domaines de l'espace de liberté, sécurité, justice, essentiels pour la coopération judiciaire, civile comme pénale, la protection des droits fondamentaux, les données personnelles, l'immigration, les politiques d'asile et des réfugiés.

Ce parcours permet à l'Université Toulouse 1 Capitole de délivrer le Master 2 mention Droit européen, parcours type « Juriste européen » et à l'Université Autonome de Barcelone, le Postgrado en Droit européen et le *Master Oficial en Integracion Europea*.

Les enseignements du 1er semestre sont dispensés à l'Université Autonome de Barcelone, ceux du 2nd semestre à UT1.

Pour l'année universitaire 2015/16 : l'École a reçu **56 candidatures**. Seuls **3 étudiants français** se sont inscrits à cette formation et ont obtenu les deux diplômes. UT1C a reçu **1 étudiant de l'UAB** qui a obtenu également les deux diplômes.

Ces 4 étudiants ont obtenu le master 2, deux avec mention Assez Bien, deux avec la mention Bien.

► **Master (M2) mention Droit européen, parcours franco-hellénique – Protection des droits et espace social européen / Master Droit social, européen et comparé**

Responsable pédagogique : Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

Ce programme est élaboré en coopération avec l'Université de Thessalonique en Grèce. Les enseignements du 1er semestre sont dispensés à UT1, ceux du 2nd semestre à l'université Aristote à Thessalonique.

Les étudiants obtiennent le Master (M2) mention Droit européen, parcours franco-hellénique – Protection des droits et espace social européen, délivré par l'Université de Toulouse

Capitole et le Master Droit social, européen et comparé, délivré par l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce).

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a reçu **56 candidatures** : **5 étudiants français** ont été retenus pour effectuer ce programme et **3 étudiants grecs** ont été accueillis par UT1C ; tous ont validé leurs diplômes, dont 5 avec la mention Assez bien et 3 avec la mention Bien.

► **Master (M2) mention international parcours type Droit international et comparé (MADIC) – Diplôme et certification MADIC / CIEL (European Master In Comparative, International and European Law)**

Responsable pédagogique : Michael DA LOZZO

L'Université Toulouse 1 Capitole et un réseau de six universités partenaires ont choisi, pour tout étudiant inscrit en Master 2 Droit International et Droit comparé (ou au diplôme de même niveau dans l'une des universités du réseau) qui effectue une mobilité d'au moins un semestre dans une des universités partenaires, de délivrer un Certificat commun nommé « European Master In Comparative, International and European Law » (CIEL).

Universités partenaires :

- Université d'Anvers (Belgique) ;
- Université de Dublin (Irlande) ;
- Université de Maastricht (Pays-Bas) ;
- Université de Mannheim (Allemagne) ;
- Université Pompeu Fabra de Barcelone (Espagne) ;
- Université de Laval (Canada) ;
- Université de Zagreb (Croatie).

La délivrance du CIEL est subordonnée à la validation d'un semestre du master en mobilité dans l'une de ces universités (départ au second semestre sauf à Mannheim où le départ est au semestre 1) ; les cours dans les universités du consortium sont en anglais.

Conditions d'accès à ce certificat :

- avoir obtenu une première année de master ou un diplôme équivalent (60 ECTS) ;
- avoir réussi un test de langue : par exemple IELTS avec 6,5 points ou le TOEFL avec un score de 90 ou une certification équivalente ;
- avoir été sélectionné pour s'inscrire au Master 2.

Pour l'année universitaire 2015/2016, **4 étudiants** ont bénéficié de ce programme ; ils ont effectué leur séjour de mobilité chez les partenaires suivants :

- Université de Laval ;
- Université de Maastricht ;
- Université Pompeu Fabra à Barcelone ;
- Université de Mannheim.

Ils ont tous validé leur année dont deux avec la mention Très bien.

► **Master (M2) mention Droit privé parcours droit pénal et sciences criminelles / Maîtrise en droit (Université de Laval – CANADA)**

Responsable pédagogique : Bertrand de LAMY

Ce cheminement bi-diplômant associe deux formations préexistantes de haut niveau. Il permet d'acquérir une spécialisation dans les domaines du droit pénal et des sciences criminelles. L'étudiant effectue un séjour dans chacun des deux établissements partenaires : à l'Université Toulouse 1 Capitole lors de la session d'automne et à l'Université Laval lors de la session d'hiver. Un mémoire, codirigé par un professeur de chaque établissement et dont la rédaction s'échelonne sur les trois sessions du programme, permettra de développer les compétences et les habiletés en recherche et en rédaction.

À l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, les étudiants se verront délivrer par l'Université Toulouse 1 Capitole, un Master Droit, Économie, Gestion, mention Droit privé, Sciences criminelles et carrières judiciaires, spécialité Droit pénal et Sciences criminelles, et par l'Université Laval, la Maîtrise en droit.

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a sélectionné **3 étudiants** pour ce programme comme le prévoit la convention. UT1C a accueilli **1 étudiant de l'université québécoise**. Tous les quatre ont réussi leur master dont deux avec la mention Assez bien et deux avec la mention Bien.

► **Master (M2) mention Droit des affaires – parcours droit de la propriété intellectuelle / Master en propriété intellectuelle (Université Carlos III de Madrid – Espagne)**

Responsable pédagogique : Alexandra MENDOZA-CAMINADE

Les candidats peuvent suivre un double cursus avec l'Université Carlos 3 de Madrid (Espagne). À l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, ils se verront délivrer le Master mention Droit des affaires parcours Propriété Intellectuelle par

l'Université Toulouse 1 Capitole et le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid.

Pour l'année universitaire 2015/2016, l'École a sélectionné **3 étudiants** pour ce programme, comme le prévoit la convention, et **UT1C a accueilli 1 seul étudiant** de l'Université partenaire.

Tous les quatre ont réussi leur master, dont deux avec la mention Assez bien et un avec la mention Bien.



Le Diplôme de l'European School of Law (DESL)

Responsables pédagogiques : Mme. Nathalie de GROVE-VALDEYRON
Mme. Marie-Hélène GOZZI

Le diplôme de l'*European School of Law* est proposé aux étudiants de l'École, en complément de leur formation principale. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances du système juridique de l'Union Européenne et de mieux appréhender la diversité des traditions juridiques afin d'être en mesure d'articuler les différents droits nationaux. À travers la gestion d'un projet de dimension européenne et la résolution d'un cas concret, les étudiants sont également confrontés à la pratique du droit européen.

Le diplôme est constitué de cinq unités.

Conditions d'obtention du diplôme :

Validation d'un double-diplôme ou d'une double-formation et :

- ✚ Réussite à un Master 2 d'UT1C ou d'une université partenaire ;
- ✚ Réalisation d'un ou de plusieurs stages, d'une durée totale de six mois minimum, dans une entité privée ou publique, de dimension européenne ;
- ✚ Validation des cinq unités.

Pour la première promotion (2014/2015), 68 étudiants se sont inscrits à l'UE 1 (50 étudiants l'ont validé) et 1 seul étudiant à l'UE3.

Pour l'année universitaire 2015/2016, 41 étudiants boursiers ont été inscrits et ont donc été exonérés des frais d'inscription.

	Etudiants inscrits	Etudiants admis	Mention Très bien	Mention Bien	Mention Assez bien	Etudiants en échec	Pourcentage de réussite
UE 1	31	18	1	6	8	13	58.06 %
UE 2	51	41	6	17	12	10	80.39 %
UE 3	15	12	10	1	1	3	80 %
UE 4	9	7	7	0	0	2	77.78 %

Tableau 13. Nombres d'étudiants admis et ajournés par UE en regard du nombre d'inscrits pour l'année 2015/2016

Les résultats décevants pour l'**Unité 1** s'expliquent par le fait qu'il était très difficile pour les étudiants d'assister aux enseignements en présentiel. Ces étudiants étant inscrits dans différentes filières avec des emplois du temps incompatibles, il était très difficile de trouver des plages horaires communes à tous les inscrits de l'Unité. Beaucoup d'étudiants ont été découragés par cette situation. Situation qui a été réglée par une grande réforme, validée par les conseils de l'université au printemps 2016 et effective dès la rentrée 2016, créant, en licence 1^{ère} année, un groupe de cours spécifique réunissant tous les étudiants de l'École. Le même procédé a été appliqué pour la deuxième année de licence. En conséquence, l'emploi du temps du DESL peut s'élaborer en fonction d'un emploi du temps unique à tous les étudiants de l'École, quelle que soit leur formation.

Pour l'**Unité 3**, les étudiants doivent réaliser un rapport sur la mobilité ou une dissertation de droit comparé dont la thématique doit être juridique, économique, sociale ou encore culturelle. Ci-dessous, la liste des travaux réalisés par les étudiants ayant validé leur unité :

- L'évolution de la législation espagnole en matière environnementale ;
- Le traitement du fait religieux en droit français et espagnol ;
- La société Jersiaise : entre France et Royaume-Uni ;
- La protection de la vie privée des personnalités publiques en France et en Angleterre ;
- La souveraineté sur les Îles malouines : un des derniers conflits coloniaux ? ;
- Comparaison des modèles sociaux et religieux français et anglo-saxon ;
- Analyse comparée des droits des minorités autochtones, ethniques et nationales en France et au Chili ;
- Gestion et protection du patrimoine culturel : l'exemple du Pérou ;
- Étude comparative de la reconnaissance de la primauté du droit de l'Union Européenne en France et en Allemagne ;
- Comparaison historique, juridique, économique, organisationnelle et juridictionnelle des universités françaises et allemandes ;
- L'intervention du pouvoir exécutif dans la production législative : Étude comparative des régimes français et espagnol ;
- Les apports nuancés de la constitutionnalisation de la protection de l'environnement (étude comparée Allemagne/France).

Pour l'**Unité 4**, les étudiants doivent gérer un projet à dimension européenne, travail dont l'objectif est de montrer son aptitude à un travail collaboratif ainsi que sa capacité à l'élaboration et à la mise en place du projet.

Dans le cadre de cette unité, trois projets ont été validés :

« Les jeunes, acteurs de choix sur l'échiquier européen »

Des élèves du lycée français de Barcelone, du lycée Saint Sernin et du lycée Pierre Paul Riquet, ainsi que les étudiants de l'Université Autonome de Barcelone et de l'*European School of Law* – UT1 Capitole, ont été sollicités pour échanger et débattre autour de trois thèmes, reliés par la notion de dignité humaine au sein de l'Union européenne :

- ✓ La protection des données sur Internet ;
- ✓ La remise en question du droit de l'avortement ;
- ✓ Le droit à un environnement sain.

« Ne sois pas victime de ton sexe »

Ce projet dont le sujet est centré sur la défense de l'intégrité physique et morale des filles et des jeunes femmes, vise à faire réfléchir des jeunes afin qu'ils élaborent des propositions concrètes qui seront ensuite confrontées à des décideurs/experts provenant de divers horizons. Il s'inscrit dans la continuité du programme de l'ONU « *Stop the violence* » auquel certains membres de l'équipe ont pu participer au Rwanda, en 2014.

Ces deux projets ont fait l'objet d'une candidature auprès de l'agence française Erasmus+ Jeunesse ; les deux ont été acceptés et ont bénéficié du financement (13 085 € pour le premier et 5 853 € pour le second).

« Youth exchange : cultures et migrations »

Le but était de provoquer des échanges et débats entre les jeunes européens à propos des flux migratoires qui ont traversé l'Europe.



Les Ateliers doctoraux

LES PREMIERS ATELIERS DOCTORAUX de l'Ecole Européenne de Droit



Figure 5. L'affiche des premiers ateliers doctoraux organisés par l'*European School of Law* en 2015/2016

Le principe de ces ateliers doctoraux, organisés en collaboration avec l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC), a été de permettre à des doctorants, voire à des post-doctorants, de présenter leur recherche auprès de leurs pairs, originaires des universités partenaires de l'*European School of Law*. Il a eu pour but d'aider les doctorants à présenter, communiquer et réaliser une synthèse de leurs travaux. Il a permis aussi à des débutants dans une thèse de mettre en forme et d'améliorer une problématisation, de collecter des avis d'experts ou des critiques de pairs.

Les ateliers se sont déroulés les 14 et 15 avril 2015, autour de 16 doctorants (de 5 nationalités différentes), en présence d'encadrants de chaque université partenaire participante. Les doctorants participants ont préparé ensuite, collectivement, un rapport de restitution des travaux par atelier. La restitution générale des travaux a eu lieu le dernier jour, en présence de grands témoins, dont Monsieur Claude BLUMANN, professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas qui a prononcé la synthèse des ateliers.

La publication des travaux se fera dans les cahiers de l'IRDEIC début 2017.

Les événements de l'École

► Les joutes



Figure 6. L'affiche des premières joutes des étudiants de l'European School of Law en 2015/2016

L'objectif premier de ces joutes (appellation plus originale désignant un concours de plaidoirie), organisées par les étudiants de l'*European School of Law*, est de convaincre le public et les arbitres à travers une phase d'exposition libre, suivie de questions des arbitres et du public. Les étudiants de première, deuxième et troisième année ne sont pas isolés dans la phase de préparation ; ils sont coachés par des membres du corps professoral. Ces derniers, professeurs d'Histoire, de Droit et d'Économie, les accompagnent tant dans la recherche d'arguments que dans la préparation du débat. Pour déterminer les vainqueurs, sont prises en compte la pertinence des arguments proposés par les différentes équipes, mais aussi la capacité de convaincre de chaque joueur et la gestion du temps, de même que des qualités de prestation formelle.

Ces joutes (« pour et contre... ») seront organisées chaque année vers la fin de l'année universitaire. L'organisation est gérée par la TESLA (Toulouse *European School of Law* Association), mais l'École supervise le thème et le choix des encadrants et arbitres. Pour les étudiants inscrits dans le Diplôme de l'*European School of Law*, l'arrêté d'examen a été modifié en 2016 pour permettre une bonification à ceux qui participent à ces joutes.

Le **30 juin 2016** se sont déroulées les premières Joutes des étudiants de l'École, sur le thème « **Pour ou contre le Brexit ?** », quelques jours avant le référendum britannique. À la suite d'un appel à candidatures lancé par les étudiants membres de l'association, deux équipes ont été formées : l'équipe du « pour » et l'équipe du « contre ». L'idée de ces joutes était de permettre aux deux équipes de confronter leurs arguments en trois *rounds* : le *round* d'arguments historiques, le *round* d'arguments juridico-politiques et le *round* d'arguments économiques. Un chronomètre géant avait été placé dans l'amphithéâtre pour permettre à chaque équipe de disposer d'un temps de plaidoirie identique. En amont, chaque équipe, pour chaque *round*, avait été coachée par un enseignant-chercheur spécialiste des disciplines et/ou du thème. Un arbitre a conclu les joutes en distribuant des prix à la meilleure équipe, mais aussi au meilleur « joueur ». Le succès fut immense, tant auprès de nos collègues universitaires qui ont pris énormément de plaisir à coacher les équipes,

qu'après des étudiants. Il faut préciser que l'événement a eu un effet extrêmement valorisant, car la plupart des participants n'étaient qu'en première année de droit et ont dû beaucoup travailler pour parvenir à ce résultat remarquable.

Le succès de la première édition nous encourage donc à pérenniser l'événement, qui doit demeurer celui des étudiants de l'ESL. L'équipe dirigeante de l'École organise chaque année des manifestations comme la rentrée solennelle, les ateliers doctorants et des événements plus ponctuels, mais les joutes doivent demeurer l'événement des étudiants. C'est à eux qu'il appartient de trouver le thème, de lancer les appels à candidatures, de solliciter les enseignants-chercheurs qui vont être *coachs* et arbitres, de s'occuper de la communication. Ils seront aidés en cela par la chargée de communication et des appels à projets européens de l'ESL, Lilian SURROCA. Nous veillerons à ce que le thème ait toujours un relief « européen », l'idée étant, à plus long terme, de pouvoir inviter des étudiants de nos universités partenaires étrangères à y participer.

► **Ambassadeur EPSO**

Pierre-Jean THIL-MOULIA, étudiant au sein du double-diplôme franco-espagnol en Droit et du Diplôme de l'*European School of Law*, a été nommé Ambassadeur EPSO 2016/17 pour l'ESL-UT1 Capitole.

La fonction publique communautaire est une fonction publique de carrière et le recrutement des fonctionnaires dans les institutions de l'Union européenne s'effectue essentiellement par voie de concours. Les concours communautaires sont organisés depuis 2003 par l'Office européen de sélection du personnel (EPSO). À la suite d'une rigoureuse sélection, seulement quelques universités en France comptent aujourd'hui un Ambassadeur EPSO dans leur établissement. Pour l'*European School of Law*, **Pierre-Jean THIL-MOULIA**, étudiant en Master 2 mention Droit européen, parcours type Juriste Européen, Programme Espace, Liberté, Sécurité, Justice, a été sélectionné pour l'année 2016/2017.

Ces ambassadeurs sont des étudiants volontaires, dont la tâche est de relayer à leurs condisciples l'information d'EPSO sur les carrières dans les institutions européennes et les procédures de sélection dans leur université, sous diverses formes et par divers moyens : distribution de matériel informatif et promotionnel, publication d'un blog, participation aux journées d'informations sur les carrières, etc. Les ambassadeurs sélectionnés ont l'appui d'EPSO et du Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE). Des séances de formation à Bruxelles ont été programmées à la rentrée 2016.

Des nombreuses actions seront mises en place dans notre université en 2016/2017.

Projets collaboratifs



Les projets européens

Sur la période considérée, l'ESL a répondu à **7 appels à projet** dont **3 ont été acceptés**, 1 projet n'a pas été évalué à la suite de l'annulation de l'appel par manque de crédits disponibles.

Bailleur de fonds	Partenaire	Intitulé du projet	Montant accordé	Durée de l'exécution
Université Fédérale de Toulouse MP	CRL / TICE UT Capitole	Espagnol juridique complémentaire. Parcours en autonomie tutoré et en autocorrection	14 968 €	1 an
Agence française Erasmus+ Jeunesse	Université Autonome de Barcelone	Les jeunes, acteurs de choix sur l'échiquier européen	13 085 €	8 mois
Agence française Erasmus+ Jeunesse	-	Ne soit pas victime de ton sexe	5 853 €	10 mois

Tableau 14. Les projets remportés pendant l'année universitaire 2015/2016 et en cours d'exécution pour l'année 2016/2017

Bailleur de fonds	Partenaire	Intitulé du projet	Montant accordé	Durée de l'exécution
Université Franco-italienne	Université de Milan	M2 Droit international européen et comparé.	30 000 €	3 ans
Ambassade de France à Madrid	Université Carlos III	Droit spécialité propriété intellectuelle	12 600 € (*)	3 ans

Tableau 15. Les projets remportés avant l'année universitaire 2015/2016 et toujours en cours d'exécution

(*) Montant initial accordé de 4 200 €, le reste est versé sous réserve de présentation du bilan d'exécution et du renouvellement de la demande.

Sur la période considérée 3 bilans d'exécution intermédiaires ont été déposés et acceptés.

Les postes de dépenses éligibles varient selon le bailleur de fonds, cependant en règle générale les subventions sont essentiellement destinées à:

- ✚ La mobilité des étudiants ;
- ✚ La mobilité des enseignants ;
- ✚ La mobilité d'intervenants extérieurs, professionnels, professeurs invités, pour des activités d'enseignement ;
- ✚ Les dépenses pour d'éventuels cours de perfectionnement linguistique pour les étudiants inscrits au cursus binational ;
- ✚ La mobilité du personnel administratif en lien avec le projet financé ;
- ✚ Les frais d'organisation et/ou participation à des congrès et/ou séminaires ;
- ✚ Les frais de communication liés à la formation.

Un service de veille d'appels à projets et d'informations sur des thématiques liées est proposé au corps professoral. 63 enseignants-chercheurs reçoivent régulièrement ces informations.

Dans le cadre de l'**Unité 4 du Diplôme de l'ESL**, les étudiants doivent réaliser, en groupe, la gestion d'un projet à dimension européenne. Afin de leur donner des pistes de réflexion et des moyens pour réaliser leur projet, des séances de présentation des programmes européens auxquels ils peuvent faire appel ont été réalisées.

Ils ont également la possibilité de suivre une formation pour leur permettre d'appréhender les différents étapes et processus à la constitution d'un dossier ERASMUS +.

Intitulé de la formation	Programme Européen	Actions du programme ciblées	Intervenant
Présentation programmes européens jeunesse	Erasmus+ Youth and Sport	KA1 Mobilité à des fins d'éducation et de formation : Echanges de jeunes – Formations/Mobilité des acteurs de jeunesse KA3 Soutien à la réforme des politiques : Séminaires des jeunes et décideurs	Rose Marie Soulé : Expert indépendant Erasmus+ / Evaluatrice Agence Erasmus+ Education & Formation

Tableau 16. Formation relative au montage, dépôt, et suivi des dossiers européens

Les activités du Comité d'Orientation Stratégique



Le Comité d'Orientation Stratégique réuni, le 23 juin 2016, au Conseil régional des notaires de la Cour d'Appel de Lyon

Le **Comité d'orientation stratégique** (COS), composé de personnalités de dimension européenne et de renommée internationale extérieures à l'Université, détermine les grandes lignes et définit le développement de l'*European School of Law*.

► Ses Membres

- Bruno STEINMANN : Président du COS, Co-Président de « Toulouse Cité Européenne du Droit » ;
- Marc BLANQUET : Professeur, Directeur du Centre d'Excellence Jean Monnet et de l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC) de l'Université Toulouse 1 Capitole ;
- Noël CHAHID-NOURAI : Avocat – Orrick Rambaud Martel – Société d'Avocats ;
- André DIETZ : ancien Directeur juridique France – Michelin, Juge du Tribunal de Commerce de Clermont Ferrand ;
- Oliver FURTAK: General Counsel – Central Legal Affairs Corporate & Litigation – Airbus SAS ;
- Mathias GUYOMAR : Conseil d'Etat ;
- Hugues KENFACK : Professeur, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Toulouse 1 Capitole ;
- Corinne MASCALA : Présidente de l'Université Toulouse Capitole ;
- Wanda MASTOR : Professeur, Directrice de l'*European School of Law* ;
- Sylvaine PERUZZETTO : Professeur, Conseiller à la Cour de Cassation ;
- Hildegard SCHNEIDER : Professeur, Doyenne de la Faculté de Droit de l'Université de Maastricht ;
- Brigitte SIMON : Directeur Juridique – Vinci Concessions ;
- Denis-Pierre SIMON : Président de l'Association du Centre Notarial de Droit Européen ;
- Vassilios SKOURIS : Président de la Cour de Justice de l'Union Européenne ;
- Françoise TULKENS : Ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme ;
- Louis VOGEL : Professeur, Ancien Président de Paris 2 Assas et de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), Associé au cabinet Vogel & Vogel ;
- Yves WEHRLI, Avocat associé, Clifford Chance – Paris.

► Réunions du Comité

■ 22 Janvier 2016

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Suite des travaux des groupes de travail : nouvelles technologies et enquêtes auprès des professionnels ;
- ✓ Question des nouveaux membres du COS : discussion sur les noms proposés ; maintien des membres absents de façon récurrente ;

- ✓ Présentation par la co-directrice du Diplôme de l'*European School of Law* (DESL), Nathalie VALDEYRON, de l'unité 5 ;
- ✓ Question de l'évaluation des enseignements : pratique actuelle et perspectives ;
- ✓ Événements à venir au sein de l'École : présentation du volet professionnel par le directeur adjoint Matthieu POUMARÈDE / présentation des Ateliers doctoraux par Marc BLANQUET ;
- ✓ Création d'un bureau du COS ;
- ✓ Questions diverses.

■ 23 juin 2016

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Retour sur l'étude de marché ;
- ✓ Retour sur les premiers ateliers doctoraux de l'ESL ;
- ✓ Retour sur les premières joutes des étudiants de l'ESL ;
- ✓ Organisation de la prochaine rentrée solennelle de l'ESL ;
- ✓ Bilan de l'année écoulée dans le DESL et perspectives ;
- ✓ Questions relatives à la composition du COS.

Communication



Afin de gagner en visibilité et d'élargir l'impact des actions réalisées, l'École a mis en place différentes actions.

► **Communication externe :**

- ✚ Développement du site internet : <http://esl.ut-capitole.fr/> – Le site internet est actualisé au minimum 3 fois par semaine ;
- ✚ Actualisation des brochures de l'École et du diplôme ESL ;
- ✚ Nouvelles productions des vidéos institutionnelles :

Retour sur les premiers Ateliers doctoraux de l'ESL – Version en français
http://www.dailymotion.com/video/x4bgrnt_retour-sur-les-premiers-ateliers-doctoraux-de-l-esl-ecole-europeenne-de-droit-les-14-et-15-avril-2016_school

Resumen en imágenes de los primeros talleres – Version en espagnol
[http://www.dailymotion.com/video/x4rhpzg_resumen-en-imagenes-de-los-primeros-talleres-doctorales-de-l-esl-escuela-europea-de-derecho-14-y-15_school](http://www.dailymotion.com/video/x4rhpzg_resumen-en-imagenes-de-los-primeros-talleres-doctorales-de-l-esl-escuela-europea-de-derecho-14-y-15-school)

Focus on the first doctoral workshops of the ESL – Version en anglais
http://www.dailymotion.com/video/x4smybp_focus-on-the-first-doctoral-workshops-of-the-esl-european-school-of-law-14th-15th-april-2016-overvie_school

Rentrée solennelle 2015 de l'*European School of Law*
http://www.dailymotion.com/video/x393607_rentree-solennelle-2015-de-l-ecole-europeenne-de-droit-esl_school

Retour sur la rentrée solennelle 2015 de l'*European School of Law*
http://www.dailymotion.com/video/x39361t_retours-sur-la-rentree-solennelle-2015-de-l-ecole-europeenne-de-droit-par-wanda-mastor-directrice-de_school

- ✚ Campagnes de communication auprès de nombreux organismes :

En préparation de la campagne d'APB :

- Lycées français à l'étranger : 494 établissements scolaires implantés dans 136 pays ;
- Espaces Campus France : 155 espaces et 78 antennes implantés dans 119 pays ;
- Sections internationales des lycées : 139 sections internationales.

Et plus largement auprès des :

- Lycées et universités en France ;
- Institutions, entreprises et associations.

► Communication interne :

- ✚ Publications dans les newsletters des personnels et des étudiants UT1 Capitole ;
- ✚ Via la plateforme Moodle, envoi aux étudiants des informations susceptibles de les intéresser : concours internationaux, séminaires et conférences, offres de stage et d'emploi.
- ✚ Salons et présentations ;

L'ESL a tenu un stand pendant toute la durée d'Info sup (Salon de l'enseignement supérieur organisé annuellement par le Rectorat de Toulouse), du 02 au 05 décembre 2015, afin de répondre aux questions des lycéens et de leurs parents sur les formations de l'École.

Lors de la journée « portes ouvertes » de l'université, organisée le 13 février 2016 dans le grand hall de l'Université, l'ESL a tenu un stand. Les étudiants de l'école s'y sont également relayés pour évoquer leur expérience au sein de l'école.

✚ Semaine de l'Europe à Toulouse



Toulouse s'associe depuis plusieurs années à de nombreux partenaires associatifs et institutionnels pour proposer un programme d'activités et de festivités pendant plusieurs jours, autour du 9 mai, permettant de rapprocher l'Europe de ses concitoyens.

Le thème de cette année « Faisons connaissance ! », doit permettre aux toulousains de découvrir nos voisins européens, leur culture, leur langue etc.

La Toulouse *European School of Law Association* – TESLA a participé, au nom de l'ESL, aux actions réalisées le vendredi 13 mai 2016 en direction des collèges et des lycées.

L'atelier proposé par la TESLA a eu comme principaux objectifs de :

- Promouvoir la culture juridique européenne ;
- Découvrir les différentes notions juridiques européennes du quotidien ;
- Comprendre en quelques mots l'utilité de ces législations ou réglementations.

Conclusion

Le contenu de ce rapport d'activité montre le dynamisme des actions de l'École. Pendant la période considérée, l'association des Étudiants de l'École s'est particulièrement investie et a organisé les premières joutes qui ont rencontré un vif succès.

Pour l'amélioration de la cohésion et du sentiment d'appartenance à l'école, a été créé un nouveau parcours en Licence 1 et Licence 2 regroupant tous les étudiants de l'École : les

licences à double compétence et les doubles-diplômes. Cette réforme a été préparée, votée et adoptée à l'unanimité par tous les conseils élus de l'université. Elle a été effective dès la rentrée universitaire 2016. Il s'agit d'une réforme importante qui permet à l'École et la Faculté de droit de gagner en lisibilité et en cohérence. Elle facilite, de plus, l'élaboration de l'emploi du temps du DU de l'École ; DU dont la plaquette a été modifiée, toujours dans le sens d'une optimisation de l'École et d'une valorisation des étudiants.

La rentrée solennelle de septembre 2016 a été un immense succès. Le prochain rapport y reviendra. Michel BARNIER, parrain de la promotion, a prononcé un discours émouvant le jour même de son entrée en fonction comme négociateur en chef du Brexit, devant un amphithéâtre comble.

L'ensemble de ces actions et l'augmentation croissante des candidatures motivent l'équipe dirigeante et l'ensemble des collaborateurs et universités partenaires à œuvrer toujours plus dans l'intérêt de l'institution et de ses étudiants.



2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

France

<http://esl.ut-capitole.fr/>